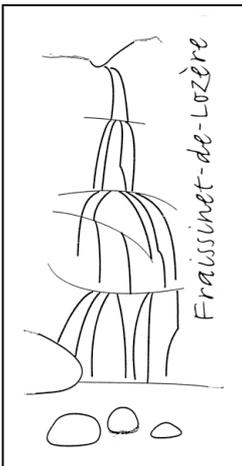


Fraissinet de Lozère



Un nouvel abri bus sur RD35/ Route du Viala



De belles fleurs à l'entrée de la ZA et à Runes



Fête : 10 ans de la communauté de communes.



Festival des métiers d'art : 70 exposants, des spectacles de qualité et un public enchanté de visiter le Pont de Montvert autrement.

Le conseil municipal

Jean-Pierre Allier
Gilbert Roure
Dominique Molines
Yves Commandré
Nils Bjornson Langen
Paul Commandré
Régis Durand
Christelle Folcher
Marie Lion
Thierry Mazoyer
Christian Begon

Le CCAS

Jean-Pierre Allier
Dominique Molines
Marie Lion
Paul Commandré
Christelle Folcher
Jennifer Cézanne
Cécile Duboscq
Ségolène Dubois
Marion Héraut
Olivier Commandré

Secrétaires de la mairie :

Dominique Delmas
Magali Martinez

ATTENTION : Sécheresse

Economisons l'eau !
Nous vous demandons d'être vigilants sur l'utilisation de l'eau potable.



Bonjour,

Voici ci-dessous quelques occasions de se retrouver :

- *Concert de l'ensemble de Molezon le mercredi 29 juillet à 21h à l'église de Fraissinet de Lozère.*
- *Lectures d'été avec Le Théâtre Clandestin le lundi 17 août à 21H dans la cour de la ferme classée de Roumégous à Fraissinet de Lozère.*
- *Réunion publique municipale le vendredi 7 août à Rünes. (18h : recueil de vos réclamations, 19h : apéro débat).*

Permanences : mardi & vendredi de 8h30 - 12h & 13h - 15h (à Fraissinet de Lozère)
Avec le maire, vendredi : 10h30 - 12h - Tel 09/75/43/69/62- Tel-Fax 04/66/45/88/39
Courriel : mairie.fraissinetdelozere@laposte.net

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Après la phase Diagnostic (analyse multicritères de la commune), après le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable), qui définit une vision à 20 ans de la commune, le PLU a été arrêté par le conseil et soumis à une concertation inter administrative et à enquête publique en juin 2015.

Avant l'enquête publique, une réunion avec le bureau d'études et le commissaire enquêteur a permis à une trentaine de participants de comprendre les enjeux. L'enquête est terminée. De nombreuses observations ont été soumises au commissaire enquêteur. Le bureau d'études Synergie au vu des positions des services de l'Etat et des demandes des habitants élabore des propositions de modifications compatibles. Enfin le conseil pourra approuver le PLU qui sera alors soumis à contrôle de légalité avant la mise en application. Document sur le site internet de la communauté de commune (pages de la commune) : <http://www.cevennes-mont-lozere.fr>.



Elections

Les élections des nouveaux conseillers départementaux ont été marquées par un changement de majorité au Conseil Départemental. Les élections de Sophie Pantel et Francis Courtes sur notre canton et de Sophie à la présidence du Conseil Départemental pourront être un atout pour notre commune. Suite à ces élections, Jean-Pierre Allier a été élu Vice Président du Parc National des Cévennes (et Henri Couderc. Président).

Tourisme : Le sentier de Monjol opérationnel

Nous avons réalisé le fléchage et l'aménagement du sentier de Monjol de Runes à la Brousse en passant par les Clauzes. Des panneaux ont été posés à la Brousse, à Runes et sur le cheminement, ainsi que des bancs, des tables. D'autres panneaux seront placés sur le sentier du Viala à Racoules. En 2016, le Pays Cévennes ne collectera plus la taxe de séjour. Ce sera notre Communauté de Communes qui devrait prendre le relais. Nous vous informerons lors du prochain journal.



Concert à Fraissinet de Lozère le 29 juillet 2015

Le foyer rural Passe montagne est heureux de vous inviter au concert de l'ensemble vocal de Molezon le 29 juillet 2015 à 21h à l'église de Fraissinet. Dans le cadre de l'Année Internationale de la Lumière de l'Unesco, le spectacle "**Lumières de saison**" "Dans les touffes de mélisse, l'escargot pensif...", a été imaginé à partir de la nouvelle "Le secret de l'herbe" de l'écrivain occitan Max Rouquette (récitantes Marie-Anne Védrines, Sophie Giraud). Avec des musiques *a cappella* de Fonghetti, Lejeune, Marenzio, Monteverdi, Bach, Schubert, Schumann, Brahms, Rheinberger, Stenhammar, Distler, Kodaly, Britten, Hindemith, Ligeti, Bourbon, Mayaffre (direction Maurice Bourbon, Irène Mavaffre)

« La Maison de Marie » à Fraissinet de Lozère devient « l'atelier dels Fraïsses »

Christine Pinter, Céramiste, a inauguré le 18 juin, avec tout le village son atelier et sera présente avec les 2 autres artisans d'art du Village, Michel Martin et ses luminaires et Marie de La Fouchardière et ses bijoux, au Festival des Métiers d'Art du Pont de Montvert.



Rues et N° dans les villages

Petit à petit, les habitants ont marqué sur leur boîte aux lettres ou leur entrée (portail, pilier, ...) leur N° de Rue. C'est bien. Ceux qui ne l'ont pas fait, pensez aux services d'urgence ou aux livreurs ! Vous devez aussi, quand vous donnez votre adresse, donnez votre adresse complète ; cela réduit la durée d'acheminement et surtout ça simplifie le travail du facteur (trice).

Quelques informations de la Communauté de Communes « des Cévennes au Mont-Lozère »

L'école professionnelle de la pierre sèche à l'Espinas est finie (bâtiment de travail sous la route et bâtiment sur la RD). L'Association des Bâisseurs en Pierres Sèches aménage à partir de mi-juillet. Les travaux de la gendarmerie à l'Estournal au Pont de Montvert (4 logements + locaux et garages de la gendarmerie) sont presque terminés (les gendarmes déménagent fin Août). Sur la zone artisanale de St Maurice de Ventalon, 2 lots sur 3 sont vendus (une graphiste et une entreprise de travaux forestiers). Une deuxième tranche est envisagée.

La communauté de Communes a fêté ces 10 ans lors d'une soirée au Pont de Montvert.



Eau et assainissement

Comme chaque année, pensez à fournir votre relevé d'eau avant fin août. La facturation « location de compteur » correspond, en fait, à un droit d'accès au réseau (entretien et nettoyage des réservoirs et des captages, analyses de l'ARS, ...). Pour l'assainissement, ceux qui sont desservi par une station d'épuration participent à cet investissement et sont taxés pour l'assainissement collectif. Les autres paient un contrôle tous les 6 ans de leur installation individuelle (assainissement non collectif) de 15 €/an. L'Agence de l'Eau Adour Garonne nous (vous) impose des taxations au m3 pour l'eau (pollution et collecte) et pour l'assainissement (modernisation réseau).

Embellissons nos villages, trions nos déchets, ...

Des efforts sont faits dans de nombreux villages par des habitants pour embellir leur cadre de vie (Runes ZA et Village à Fraissinet, Finialettes, Racoules, ...). Malheureusement d'autres lieux (points tri, bords de route, ...) sont toujours des lieux de dépôts illicites. Pourtant des conteneurs d'ordures ménagères sont disponibles dans tous les villages (ordures ménagères traditionnelles **préalablement stockées dans des sacs fermés**). Pour les vêtements (à Bellevue), papiers, boîtes plastiques ou métalliques et verres, deux points tri sont mis en place au Fageas (arrivée de la voie communale de la Brousse entre Fraissinet et le Pont de Montvert) et à l'entrée du Pré du Moulin à Bellevue. Pour les autres déchets (cartons, piles, batteries, encombrants, vieilles boiseries, métaux, ...), ces déchets doivent être apportés à la déchetterie du Pont de Montvert, quartier de l'Estournal derrière l'école et l'écomusée du Mont Lozère, le mercredi après midi ou le samedi matin. **Les élus doivent régulièrement intervenir et agir pour des dépôts illicites. Cette situation ne peut plus durer. ATTENTION.**

Comité Communal d'Action Sociale

Budget 2015 : 5 560€ en dépenses et en recettes. Il intègre les subventions suivantes : ADMR la Pontoise 150 €, Restos du Cœur 200 €, Asso. Sportive de l'école publique Florac 60 €, Foyer Socio Educatif Collège 150 €, Les Castors Juniors 200 €.

Il est décidé d'accorder aux personnes âgées ayant besoin d'une télé assistance la prise en charge des frais d'installation (autour de 40 €) et aux jeunes qui partiraient en camp avec l'association Trait d'Union une aide de 30 €.

La bourse pour les élèves boursiers de l'enseignement supérieur de 250 € est maintenue ainsi que l'aide au Permis de conduire (50 €).



Théâtre Clandestin
theatre-clandestin.over-blog.com



Lectures d'été Programme
du 23 juillet au 17 août 2015
Pont de Montvert - St Frézal de Ventalon
St Maurice de Ventalon - St André de Cierguemort
Valais - Fraissinet de Lozère

Lundi 17 Août 2015 - 21h
Fraissinet de Lozère - Village
THÉÂTRE DÉCOMPOSÉ

dans l'obscurité

L'homme enfermé pour la vie dans un cercle, le laveur de cerveaux, l'homme poursuivi par un cheval, le coureur qui ne peut plus s'arrêter, l'illusionniste qui fait disparaître le monde... toute une galerie de personnages derrière un miroir onirique tourné vers le monde. Nous vous proposons un final avec Matei Visniec, auteur dramatique roumain, dans l'obscurité d'une cour de maison typique du Mont Lozère.

↪ **Entrée libre & Buffet tiré du panier**
Venez avec quelques délices salés ou sucrés pour le partager lors de l'apéro dinatoire musical.



Maison des Services au Public

Elle est ouverte du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et le jeudi de 14 h à 20 h, les lundi et mardi après-midi sur rendez-vous. L'association Quoi de 9, ainsi que la Mission Locale assurent des permanences.

**Maison des Services au Public « Cévennes- Mont
Lozère », rue du quai, 48220, Le Pont de Montvert
Tél : 04/34/09/06/14
cybermdepontdemontvert@gmail.com**

Téléphonie, Internet et le haut débit

Orange, malgré des promesses et des embauches, n'entretient pas les lignes et les pannes continuent. Continuez de signaler vos pannes afin que l'on « harcèle » Orange.

Pour l'ADSL, l'opérateur du Pays Meschnet a fait faillite et le Pays Cévennes se désengage (retour à la parabole !).

Pour le très haut débit, la ZA de la Croix de Runes devrait recevoir un poste (dalle et réseau réalisés). Mais on reste dans l'attente de savoir la date de la pose du poste et quel opérateur va proposer ses services et à quel prix ?

Budget 2015: Pas d'augmentation des taxes (TH=8,16, TF=6,27, TFNB=267,11 CFE=23,78)

Subventions aux associations (en €) : ALEPE 50, ASADFCI 5000, Pompiers Florac 200, Atelier montvertipontain 100, CF le Pont 200, CF La Brousse 1200, Foot 400, FNACA 50, GV 200, Arbre aux abeilles 200, Accroches 400, Aînés Ruraux 200, Amis livre 500, Radio Bartas 100, Théâtre clandestin 300, Clédes des chants 100, CINECO 100, festival métiers d'art 500, Stevenson 200.

Dépenses				Recettes			
		€	€			€	€
Fonctionnement				Fonctionnement			
		2014	2015			2014	2015
73	FNGIR (reversement Etat)	18 000,00	18 000,00	2	Excédent n -1	94 449,63	87 869,35
60	Charge à caractère général	23 500,00	21 884,00	64	Chges personnel reversement	20 000,20	20 000,00
61/2/3	Services extérieurs	79 675,33	49 100,00	70	concessions, redevances,rbt	17 490,00	15 400,00
64	Charges de personnel	44 333,34	45 500,00	73	Impôts et taxes	71 796,00	76 600,00
65	Autres charges de gestion	90 979,96	119 650,00	74	Dotation Etat(DGF 88 272)	115 289,80	118 033,00
	dont (indemnité élus 18 800)				(Dot Nat péréquation 4 587)		
	(contingent d'incendie 8 800)				(DSR 9 815)		
	(contingent sivu, Eau. 80 000)						
	(subvention asso 9 850)						
66	Charges financières	6 000,00	23 732,00				
67	charges exceptionnelles	1 400,00	2 500,00				
22	dépenses imprévues	20 000,00	10 000,00				
23	Virement en recettes d'Invest.	30 000,00	25 000,00	75	Location logement	7 500,00	11 710,00
68	dotation amortissement	13 447,00	13 447,00	77	Produits exceptionnels	810,00	1 200,00
	TOTAL	327 335,63	330 813,00		TOTAL	327 335,63	330 813,00
Investissement				Investissement			
		2014	2015			2014	2015
1	Déficit reporté	8 007,64	15 000,00	21	Virement de la section de fonct,	30 000,00	25 000,00
1641	Emprunt	23 947,00	19 912,68	####	Fonds Compensation TVA	12 000,00	13 000,00
211	terrains nus		1 808,00	1068	Excédent de fonctionnement	22 016,18	29 605,91
213	instal + sub ccas	42 000,00	35 000,00	####	Taxe d'Aménagement	2 000,00	3 000,00
	Transfert budget Eau	30 814,00	15 407,00	1025	dons legs	460,00	460,00
2131	Constructions	30 000,00				32 400,00	3 400,00
110	Travaux(Eaunon potableRunes	32 690,00	30 696,00	1321	Subvention Etat	5 000,00	39 880,00
	Eclairage public + amé.brousse	700,00	10 600,00	1322	Subvention Région	42 345,00	17 148,62
	mairie	59 600,00	65 000,00	1323	Subvention Département	49 232,90	17 684,00
	(voirie	18 882,89	18 500,00				
	(chemins ruraux	15 000,00	6 000,00		vente terrains	11 116,00	
	la brousse les clauzes runes	34 121,60	8 556,86				
	mat informatique logiciels	7 000,00	3 000,00		dotation amortissement	13 447,00	13 447,00
	(plu 35 000)	17 335,08	35 000,00	1328	Sub autres		
	Enfouissement Finialettes	1 882,30	14 855,28	1328	Emprunt	98 955,79	21 853,81
	murs inondation		6 500,00	1326	PNC plu	3 000,00	3 000,00
20	dépenses imprévues	10 000,00	11 643,74	1332	Amendes police,vente terrains	2 000,00	11 669,00
	Total	323 972,87	215 820,82		Total	323 972,87	215 850,82